

**Vous devez utiliser ce formulaire si :**

- vous construisez une seule maison individuelle ou ses annexes,
- vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes. Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante
- votre projet comprend des démolitions.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Cadre réservé à la mairie du lieu du projet**

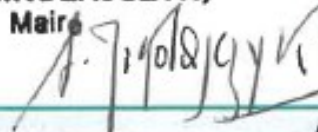
P C 0 2 # 4 8 6 2 6 A 0 0 0 2

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 15/04/2026

Sonia MIKOLAJCZYK,  
Maire



Cachet de la mairie

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France
- au Directeur du Parc National

### 3 Le terrain

#### 3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

**Adresse du (ou des) terrain(s)**

Numéro : 10 Voie : Rue Jules Villegas

Lieu-dit :

Localité : Neaufles Saint Martin

Code postal : 2 7 8 3 0

**Références cadastrales<sup>[1]</sup> :**

<sup>[1]</sup> Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires.

Préfixe : Section : A E Numéro : 4 0 1 Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 928

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) :

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) :

Superficie totale du terrain (en m<sup>2</sup>)<sup>[3]</sup> : 928

#### 4.2 Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Construction d'une maison d'habitation et d'un garage indépendant